



# Loi anti-démantèlement EDF

## Energie Un premier round en demi-teinte...

Le 29 février, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une proposition de loi du député socialiste de l'Eure, Philippe BRUN. Un projet de loi dont nous nous félicitons il y a plusieurs mois, mais qui depuis a fait l'objet d'un accord avec le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat pour aboutir à un texte profondément remanié...

### Que faut-il en retenir?

#### Une protection contre le projet Hercule

Le texte voté stipule qu'EDF reste une SA d'intérêt national détenue à 100 % par l'état.

FO Énergie prend acte de l'engagement du gouvernement par cette loi.

Nous estimons, en effet, qu'il est essentiel d'organiser la transition énergétique plutôt que de fragiliser EDF pour répondre avec dogmes à un marché de l'électricité européen incontrôlable.

#### Une mesure en faveur des TPE et petites communes

Les Tarifs Réglementés de Vente d'Electricité pourraient être étendus à un million de TPE et 10000 petites communes. Le gouvernement a revu sa position. Il estimait, il y a un an, que cela aurait coûté 18 milliards d'euros à l'État. Cependant, **avec la récente baisse des prix de l'énergie, cette extension ne représente désormais plus de coût pour l'État.**

#### Une déception

Concernant ENEDIS, le texte initial proposait une détention d'ENEDIS à 100 % par EDF. Un des compromis demandés par le gouvernement a été de supprimer cet alinéa. Celui-ci pourrait désormais ouvrir le capital d'Enedis sans la retirer du groupe EDF. Ce sujet est renvoyé à la prochaine loi de souveraineté énergétique. Ce schéma est bien loin du « Pôle public de l'Énergie décarbonée » porté par FO Énergie.

#### Un camouflet

Pour les salariés qui portaient un espoir sur la possibilité de trouver du pouvoir d'achat à travers « l'actionnariat salarié », celui-ci devient une option et fait partie des compromis pour l'adoption de ce texte.

**FO Énergie estime que ce projet de loi est un premier round d'un combat idéologique, mais le résultat ne permet pas de donner à la nation un outil au service de la transition et de la souveraineté énergétiques...**

Quant au pouvoir d'achat des personnels d'EDF, pas d'augmentation générale, pas de participation, pas de retour sur investissements à la hauteur des efforts réalisés et des bénéfices enregistrés. Ce projet de loi passera au Sénat le 3 avril pour, normalement, son adoption définitive.

